

soit aperçu, à l'aide de ce brillant flambeau, de tout le matérialisme infect et coupable qui se cachait, dès l'origine, sous l'échiquier crânien du novateur.

L'œuvre de M. Flourens s'est propagée avec la rapidité d'une vérité trop longtemps entravée dans sa marche, et qui a comme à réparer le temps perdu ; plusieurs éditions ont été la preuve matérielle de ce succès. Il y a peu de temps, la troisième a paru, *augmentée d'un Essai physiologique sur la Folie*. Ce n'est point sans raison, probablement, que l'éminent auteur a jugé à propos d'associer dans la même publication ces deux travaux, plus dissemblables en apparence qu'en réalité : après les folles doctrines, pourra-t-on dire en riant, se place assez bien une étude sur la folie ; et puis, d'ailleurs, n'est-ce point dans l'altération du cerveau, cette haute résidence de la pensée, de la raison et de la volonté, que la folie trouve sa seule explication raisonnable ?

J'ose encore aujourd'hui, en suivant pour cela l'exemple de mon auteur, entreprendre un peu tardivement il est vrai de dire quelques mots sur sa seconde œuvre, avec toute la réserve que m'imposent et la nature du sujet, et le nom de l'auteur.

C'est toujours au point de vue métaphysique et au point de vue moral simples que je me place pour cette rapide appréciation. Il sera facile au lecteur de tirer les conséquences qui en découlent pour l'imputabilité et la responsabilité des actes de l'homme, au point de vue social et surtout au point de vue judiciaire proprement dit. Il ne peut s'agir ici, si je puis ainsi parler, que de physiologie psychologique.

Disons-le d'abord, M. Flourens a un mérite qu'on ne saurait trop signaler et louer trop dignement, parce qu'il n'est pas commun et qu'il dénote un esprit tellement plein de la